



La lettre du Collège de France

34 | juillet 2012
La Lettre n° 34

Les amulettes grecques antiques

Christopher A. Faraone

Traducteur : Marc Kirsch



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lettre-cdf/2477>

DOI : 10.4000/lettre-cdf.2477

ISSN : 2109-9219

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2012

Pagination : 24-25

ISSN : 1628-2329

Référence électronique

Christopher A. Faraone, « Les amulettes grecques antiques », *La lettre du Collège de France* [En ligne], 34 | juillet 2012, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 17 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lettre-cdf/2477> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.2477>

Ce document a été généré automatiquement le 17 août 2022.

Tous droits réservés

Les amulettes grecques antiques

Christopher A. Faraone

Traduction : Marc Kirsch

- 1 **Les quatre conférences ont présenté à peu près la moitié d'un important projet de livre du Pr Faraone sur les amulettes grecques antiques.**
- 2 Le projet remet en question l'idée bien ancrée selon laquelle les Grecs n'ont commencé à utiliser sérieusement ces amulettes que sous la période romaine, où l'on en retrouve en effet des traces beaucoup plus nombreuses. Cependant, le Pr Faraone soutient que cet accroissement supposé de la superstition n'est en réalité qu'une illusion due à l'augmentation des pratiques épigraphiques au cours de la période de l'Empire romain. En bref, nous, les modernes, nous voyons plus d'amulettes dans la période romaine parce que des inscriptions grecques sur les objets nous rendent attentifs au fait qu'ils étaient employés comme des amulettes. Le but de la recherche est de montrer que les Grecs – tout comme les Mésopotamiens, les Égyptiens, les Phéniciens, les Israélites, les Étrusques et les Romains – ont utilisé des amulettes sans inscription de façon continue depuis l'époque archaïque tardive.
- 3 Dans cette perspective, la première conférence (« Les femmes et les enfants d'abord : premières preuves de l'existence d'amulettes corporelles grecques antiques ») a porté sur la période classique et le début de la période hellénistique. Grâce à quelques sources littéraires et à un certain nombre de traces visuelles, le Pr Faraone a pu esquisser une image d'ensemble du type de gens qui employaient des amulettes au cours de ces périodes. Tout d'abord, il s'est intéressé aux traces principalement visuelles – les corps nus sur les vases peints et les statues votives – montrant qu'à Athènes, Chypre et dans l'ouest de la Grèce, les femmes et les garçons grecs portaient des cordelettes à nœuds et des cordons d'amulettes pour protéger leur corps. L'absence d'amulettes semblables sur les corps d'hommes adultes semble indiquer que cet usage est réservé aux femmes et aux enfants mâles. Dans la mesure où les sources textuelles suggèrent que les hommes adultes avaient également recours aux amulettes, le Pr Faraone conclut que la catégorie des utilisateurs d'amulettes comprend les hommes adultes affaiblis et d'autres équivalents culturels, comme les femmes et les enfants. De plus, dans le cas des enfants, étant donné que dans un très grand nombre de cas, ce sont des garçons nus qui sont

représentés sur les images, qui semblent avoir eu une sorte de fonction commémorative (à l'instar des cruches des Anthestéries à Athènes et de ce qu'on appelle à Chypre les « temple-boys »), le Pr Faraone a suggéré que le port d'amulettes d'enfance par les garçons était lié à l'affirmation de la citoyenneté et d'autres formes de statut.

- 4 La deuxième conférence (« les parties du corps: tête coupée, œil frontal et parties génitales comme dispositif apotropaïque dans la Grèce antique ») était consacrée à l'emploi de têtes coupées (en particulier le *gorgoneion*), d'yeux frontaux et de parties génitales (en particulier des phallus) pour protéger des dommages les navires, les fours, les temples et d'autres édifices. Le Pr Faraone a défendu l'idée que généralement les phallus ne représentent pas des traits positifs de fertilité (comme le pensent souvent les spécialistes modernes), mais plutôt une menace agressive de viol adressée à ceux, humains ou démons, qui pourraient s'en prendre à l'édifice ou à l'objet sur lequel ils figurent. Les têtes coupées et l'œil frontal, de leur côté, représentent un problème plus compliqué. La plupart du temps ils semblent décrire un agent potentiellement malfaisant et fonctionnent sur le principe du même chassant le même (par exemple le *gorgoneion* ou le silène), mais dans certains cas ils semblent représenter les dieux Héphaïstos, Dionysos et Hermès sous leur forme dangereuse, c'est-à-dire respectivement le feu destructeur, l'excès de vin ou le prince des voleurs: un danger qu'il faut circonscrire dans les limites que la culture humaine leur a assignées. Comme pour l'usage apotropaïque des yeux (simples ou doubles) figurés à la proue des navires, sur le bouclier des soldats et les murs des cités – un usage qui, selon les spécialistes, pourrait être à l'origine du mythe de Méduse – on est confronté à deux idées opposées: la figure du gardien ou du protecteur et celle du démon repoussé selon le principe du même chassant le même. Cette dernière, à nouveau, a la préférence du Pr Faraone, qui soutient, en résumé, que toutes ces images qui mobilisent l'hybride, le déplacé et le laid, visent à produire une même émotion: la peur. Dans le même temps, leur disposition sur les bords et la périphérie indique clairement une intention apotropaïque ou protectrice.
- 5 Dans la troisième conférence (« Quand un ornement est-il une amulette? Quatre études de cas sur Heraclès comme protecteur dans le monde grec antique »), le Pr Faraone a détaillé quatre études de cas sur Heraclès, figure familière de gardien dans la Méditerranée antique, marquant la difficulté de distinguer les amulettes des ornements. Dans le premier cas, il s'est intéressé à l'usage, connu surtout par des sources littéraires, de graver une incantation métrique sur des maisons privées pour se prévaloir de la présence du héros comme protecteur: une inscription similaire au dos d'un *oscillum* de Gela laisse penser que les *oscilla*, même en l'absence d'inscription, pourraient avoir eu une valeur d'amulette, plutôt que d'ornement. Le Pr Faraone a ensuite évoqué trois épisodes mythologiques de la vie d'Heraclès: l'épisode fameux où il étrangle le lion de Némée, un épisode moins connu de son enfance où il vient à bout des serpents envoyés par Héra pour le tuer, et celui où intervient Omphale, la reine de Lydie. Dans chaque cas, le Pr Faraone a montré que, dans la période romaine, les images dépeignant ces épisodes avaient clairement une fonction de protection ou de guérison des malades. D'où une série de questions: d'où venait cette tradition? S'agissait-il d'une innovation propre à l'époque impériale? Comment savoir dans quel cas des scènes mythologiques de ce genre servaient d'amulettes? L'usage de ces scènes comme amulettes représente-t-il une appropriation idiosyncrasique ou parasitique d'un mythe familial? Ou peut-on montrer que ces images avaient toujours servi d'amulette et

revêtu un certain pouvoir apotropaïque? Bien qu'il soit malaisé de répondre à ces questions, le Pr Faraone a montré qu'au moins dans le cas des scènes de strangulation (du lion et des serpents), elles semblent liées à des modèles bien plus anciens venus du Proche-Orient et d'Égypte, dont certains étaient en effet utilisés comme amulettes, bien avant la période où les récits héraclitéens sont attestés.

- 6 La dernière conférence (« Texte, image et medium: l'évolution des pierres magiques gréco-romaines ») a traité de l'explosion apparente –aux yeux des modernes– de pierres précieuses magiques sous l'Empire romain. Le Pr Faraone a suggéré que ces pierres précieuses n'avaient pas été une pure invention de cette période, mais qu'elles étaient devenues visibles pour nous dans les sources archéologiques en raison de l'augmentation des pratiques épigraphiques au cours de la période impériale. Le Pr Faraone, limitant ses analyses à cinq pierres –hématite, lapis-lazuli, et des jaspes de trois couleurs différentes– a soutenu dans chaque cas que des versions plus simples et sans inscription de ces pierres étaient probablement utilisées comme amulettes antérieurement à la période romaine. Plus précisément, il a suggéré que nous pouvons toujours retracer une évolution remontant à une pierre supposée initialement posséder un pouvoir inné, sans l'ajout d'image ou de texte. Par la suite, cependant, on a commencé à ajouter quelque chose à la pierre –d'abord des images, selon le Pr Faraone, qui date cette innovation de la fin de l'époque classique ou du début de la période hellénistique. À leur tour, les sorciers et lapidaires romains ont innové, d'abord en ajoutant du texte à ces combinaisons de média et d'images. En d'autres termes, les pierres de la période romaine, qui portent des inscriptions élaborées, constituent une excellente preuve de la « scribalisation » des amulettes, mais non de leur invention.
-

AUTEURS

CHRISTOPHER A. FARAONE

Professeur au département d'études anciennes de l'université de Chicago. Il est l'auteur de *The Stanzaic Architecture of Ancient Greek Elegiac Poetry* (2008).